

Laténa

Dossier élections communales 2024

Source photographique : ArcInfo, archives Lucas Vuitel

La nouvelle section du PLR Laténa se félicite de l'élan unanime des sections ayant porté la grande commune sur les fonts. Le credo du PLR résonne à l'unisson en relevant que le maintien de la qualité de vie locale, au service de tous, impose des exigences à défendre.

L'attractivité économique et résidentielle

Une mixité générationnelle harmonieuse suppose l'accueil moderne et rationnel des familles, des aînés avec des infrastructures scolaires et parascolaires, servies par les services existants et complétées, ainsi que par des logements adaptés et conformes aux normes contemporaines. Les espaces lacustres, verts et ruraux méritent un soin particulier, favorable aux rencontres et au tourisme. Les nécessités des entreprises et commerces, de leurs développements, intégration et proximité sont au cœur des initiatives du parti. L'attractivité économique et résidentielle s'associe au transport multimodal performant tant public que privé.

Fiscalité favorable

Des finances saines représentent les seuls leviers du progrès sociétal. Une fiscalité favorable et l'analyse du bien-fondé des crédits attirent les investissements crédibles, nécessaires à

l'avenir financier de la commune et réduisent tout endettement. Le soutien au développement des énergies renouvelables se base sur des concepts et pratiques éprouvés en adéquation avec les techniques innovantes et applicables.

La sécurité des habitants de la nouvelle commune

La sécurité des aires publiques et privées appelle une police de proximité efficace afin de consacrer une vie commune paisible et d'avantager les échanges entre citoyens. Ces échanges se joignent aux contacts souhaités entre la population et les autorités : une commune agrandie peut vivre une participation citoyenne efficace, par le contact direct, les rencontres spécifiques et les forums publics afin de comprendre le fonctionnement de la cité et de bénéficier de l'expertise des citoyens non-élus.

L'article complet est à retrouver dans *Libertés neuchâteloises*, édition n°4-2024

Bon sens**et responsabilité****Votons
PLR!****Dans toutes les
communes neuchâteloises
le 21 avril 2024 !**